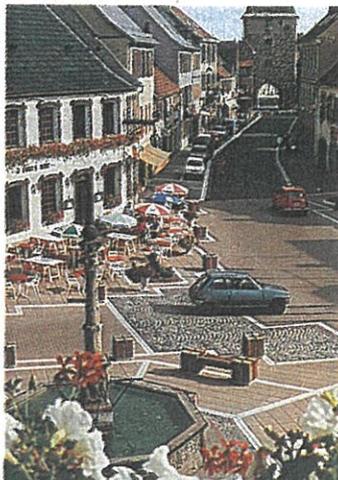


Entrez dans la « RUE DE L'AVENIR »

Du 16 au 21 novembre 1987, des collectifs d'associations ont animé à l'initiative de la Ligue contre la Violence Routière dans 40 villes de France des opérations « Rue de l'Avenir » fondées sur le thème du partage plus équilibré de la rue entre ses différents usagers et sur la nécessité de mettre en place des aménagements urbains destinés à favoriser, en fonction des contraintes de chaque lieu, la réduction de la vitesse. Cette campagne qui a rencontré un vif succès a été menée

compte tenu de la remontée, depuis le début de l'année, du nombre des victimes de l'insécurité routière. Se situant dans la volonté politique de mobilisation sociale des pouvoirs publics contre l'insécurité routière initiée par les programmes R.E.A.G.I.R., objectif moins 10 %, « Ville plus sûre, quartiers sans accident » elle a permis l'expression d'un courant d'opinion révélateur d'une mutation possible de valeurs traditionnelles (vitesse, individualisme) au profit de valeurs

pour un autre partage de l'espace public



en collaboration avec les représentants de l'Etat et des collectivités locales. Elle a incontestablement créé une dynamique sur le plan local et a démontré que l'angle d'approche choisi correspondait à une attente de diverses catégories d'usagers de l'espace public et de certaines municipalités. Ce mouvement se trouve particulièrement justifié aujourd'hui

collectives (partage de la rue, revalorisation de l'espace public). Afin d'élargir ce mouvement d'idées et de réussir à changer les mentalités en améliorant la sécurité des déplacements et la qualité de notre cadre de vie, une association « Rue de l'Avenir » a été constituée le 25 mai 1988.

(suite page 2)

LA RUE... ON PARTAGE!

ENTRE BITUME ET BETON, LA DEMOCRATIE

Depuis quelques années l'espace public est, sans qu'on le sache, au centre de l'actualité culturelle. Brisé par la révolution industrielle, morcelé par la croissance urbaine, menacé d'étouffement par les nouveaux systèmes de communication, (l'image publique !) on le retrouve aujourd'hui, en particulier à propos de la prévention de la délinquance ou d'un aménagement urbain favorisant des déplacements plus sûrs de tous les usagers, au cœur d'une certaine idée de la ville. Alors que selon Baudrillard « la vraie scène est celle de la ville dévastée », on célèbre l'espace public dans le lieu protégé de la Villette. Au delà de ce culte est-il encore temps d'apprendre à regarder pour resaisir le sens créateur de démocratie de l'espace quotidien de notre vie collective ?

Des réponses ont été apportées récemment à cette question. Les programmes « Ville plus sûre, quartiers sans accidents », Banlieues 1989, l'action de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, les débats de l'Institut de l'Enfance et de la Famille, l'opération « rue de l'Avenir » qui s'est déroulée dans 40 villes en novembre 1987 possèdent une singulière convergence au regard du rôle que pourrait jouer l'espace public. L'Etat et la Société Civile se rejoignent sur ce constat pour souligner la nécessité de renouer les liens d'une culture oubliée.

Urbanité et Urbanisme

Il semble qu'émerge enfin face au P.A.F. la question du nouveau P.U.F. (Paysage Urbain Français). La mise en images a précédé la mise en scène mais aujourd'hui des acteurs veulent changer le décor. Le programme de cette représentation est à écrire... Pourtant, n'en doutons pas, en 1989, une autre pièce commencera à être jouée et les producteurs que

sont les élus lisent avec attention les scénarios qui leur sont présentés. La démocratie n'est pas seulement sur nos écrans, elle est également entre bitume et béton ! Demain, « Réconcilier urbanité et urbanisme » peut ne pas rester une simple formule et devenir un véritable projet politique d'envergure, touchant à l'essence de la vie démocratique au quotidien. C'est, en quelque sorte, à la veille du Bicentenaire de la Révolution Française, vouloir démentir le jugement prononcé par P. VIRILIO: « le principe politique - au sens de la polis - s'est dissous, lui aussi, depuis à peu près un siècle, au profit d'une désintégration ».

Un bouche à bouche s'impose pour le ranimer. Le Bicentenaire de 1789 pourrait en être une superbe occasion.

Une révolution culturelle

Il faudra, pour cela, accomplir une révolution culturelle, c'est-à-dire avoir de l'imagination pour définir avec la société civile les contours d'un espace public placé sous le signe de la cohésion sociale et de la modernité, du courage pour lutter contre l'idéologie dominante appuyée par le lobby automobile et par notre culture contemporaine (vitesse, individualisme, prédominance de la circulation...) et, sur la longue durée, une volonté politique sans faille pour favoriser l'émergence des valeurs qui inspireront demain les nouvelles formes de nos villes.

La « rue de l'Avenir » est désormais prête, quant à elle, avec ses modestes moyens mais avec opiniâtreté, à contribuer à construire un cadre de vie plus sûr et plus agréable. Elle souhaite accueillir tous ceux et toutes celles qui veulent changer les mentalités pour changer la ville.

Denis Moreau
Président de
la Rue de l'Avenir

DES OBJECTIFS

1- Des aménagements urbains modérant la circulation et permettant un plus grand confort des citoyens.

2- La réduction de la vitesse en ville.

3- Le partage de la rue et la revalorisation de l'espace public, lieu de vie collectif.

Il nous semble important pour réaliser ces objectifs de permettre :

- la multiplication des initiatives,

- une diffusion de l'information sur les expériences françaises et européennes,

- une sensibilisation des élus, à l'occasion de la mise en place de la décentralisation,

- une opportunité de contacts entre les associations et de liaisons avec les pouvoirs publics.

UN ROLE

L'association joue la fonction de catalyseur indispensable pour réaliser ces différents objectifs sur le long terme.

Son rôle n'est pas de se substituer aux organismes, techniciens et associations, mais de permettre d'orienter et de conseiller différents partenaires dans leurs recherches sur la modération de la circulation et l'aménagement de l'espace public (Associations, municipalités, groupes d'usagers) en s'adaptant à leurs demandes : (communication, information, formation, aide pour trouver les interlocuteurs pour la réalisation, l'évaluation).

Il s'agit d'une démarche culturelle s'inscrivant dans le cadre des transformations de la vie urbaine.



UN PROGRAMME

Formation

Afin de permettre l'acquisition des connaissances nécessaires à un travail pratique dans le domaine de la modération

de la circulation et de l'aménagement de l'espace public ou de son réaménagement, propose des journées de formation destinées aux formateurs et à toute personne intéressée.

Par ailleurs, des organismes, partenaires de la « Rue de l'Avenir », organisent des formations sur ces thèmes dans le cadre de leurs activités propres. L'association diffuse les sujets et le calendrier de ces sessions et des colloques qui auront lieu dans les diverses régions.

Information

Une abondante documentation est disponible, mais, dispersée, elle est actuellement sous employée. Des fiches seront réalisées afin de mieux faire connaître ces ressources en intégrant les éléments provenant de différents pays européens.

Diffusion de savoir-faire

Les opérations « Rue de l'Avenir » de novembre 1987 ont permis d'acquérir un savoir-faire dans le domaine de la sensibilisation au partage plus équilibré de la rue. Il convient de le diffuser. Il est également prévu, à moyen terme, de formaliser les éléments méthodologiques favorisant des aménagements urbains concrétisant une reconquête de l'espace public.

Théâtre de l'Opprimé

Un spectacle pas ordinaire où le spectateur fait aussi l'acteur.

Sur le thème de l'enfant, la rue, l'insécurité et par un parallèle entre ce qui se passe à la maison (insécurité domestique : ex. des couteaux...) et au dehors (voitures, vitesse...), la troupe a réussi à faire venir des gens sur l'estrade pour débattre de leurs idées.

Le principe est simple : une saynète est jouée par les acteurs professionnels. Puis on rejoue la pièce et dès qu'une personne veut donner un argument, elle frappe dans ses mains et vient « jouer » son idée. MP.

**Théâtre de l'opprimé
5, villa Este 75013 Paris
Tél. : (1) 45.82.21.10**

A BICYCLETTE ■ On a roulé hier à Grenoble pour plus « de sécurité routière »

LA RUE DE L'AVENIR

A Paris, à vélo, je dépasse les autos chantait naguère Carlos. Le ministre Alain Carignon, le mieux placé pour parler anti pollution, a défaut de faire la course avec les voitures, a quitté la sienne et pris la tête d'un cortège cycliste sur les grands boulevards, dans le cadre de l'opération « Rue de l'avenir » accompagné de plusieurs élus et membres d'associations (traumatisés de la tête, aide aux victimes, ADTC, etc.

et de Jeannie Longo. Visiblement, M. Carignon apprécie ce bol d'air qui lui a permis, responsabilité oblige, d'entendre critiques et propositions concernant le névralgique problème de circulation urbaine.



Roulez ■ Longo et Alain Carignon étaient en tête hier.

Le Dauphiné Libéré - 21 Novembre 1987

LES MEMBRES FONDATEURS DE LA « RUE DE L'AVENIR »

Sécurité Routière Espace Public

Réseau R.A.D.A.R (Strasbourg) * - Association d'Information des Victimes (Grenoble) - Association des Usagers des Transports et de la Rue pour la défense de l'Environnement (A.U.T.R.E.) - Comité d'Information de Réflexion pour la Prévention des Accidents d'Enfants (C.I.R.P.A.E.) - Comité pour le Développement de l'Espace pour le Jeu (C.O.D.E.J.) * - Collectif la Fourche (Paris) - « L'enfant et la rue » A.D.E.S.R. (Lyon). - Fédération Française de Cyclo-tourisme (F.F.C.T.) - Fédération des Usagers de la Bicyclette (F.U.Bicy) * - L'Homme et la Ville - La Ligue Contre la Violence Routière * - La Société Française des Urbanistes - S.O.S. Environnement - Mouvement de Défense de la Bicyclette (75) - Vélo-cité (Bordeaux). - Droits du piéton (93).

Education

Fédération des Conseils de Parents d'élèves (F.C.P.E.) * - Commission Nationale de l'Ecole des Parents et des Educateurs (F.N.E.P.E) * - Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves (F.N.A.P.E.) * - Francs et Franches Camarades * - Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education permanente * - Parents d'Elèves de l'Ecole Publique (P.E.E.P) *

A titre personnel

Sabine CHARDONNET * - Yvon CHICH - Brigitte CAMBON de LAVALETTE * - Bernard DURAND - Anne FAURE François LAPOIX - Francine LOISEAU - Denis MOREAU * - Hubert MONTAGNER - Armelle POIDEVIN * - Marie PREMARTIN * - Marie REDOR - Jacques SAINT-MARC - Gilbert SANTEL.

Municipalités (en cours)

Des municipalités de la « Rue de l'Avenir » - Des municipalités ayant participé au programme « Ville plus sûre, quartiers sans accidents » - « Ville et Banlieue ».

Autres

Fondation de France.

Les membres du Conseil d'Administration sont distingués par un astérisque.

Le Bureau

Président : Denis MOREAU
Vice Président : Sabine CHARDONNET
Secrétaire Générale : Claire TEZENAS
Secrétaire Générale adjoint : Camille LALANDE
Trésorier : René BOKOBZA

Extrait des statuts (Article 2)



L'association a pour but :

- de favoriser le travail en commun (information-formation) des organismes et associations œuvrant pour un partage plus équilibré de la rue entre ses différents usagers ;
- de prendre des initiatives visant à :
 - adopter des mesures de modération de la circulation et de protection du cadre de vie urbain ;

- à augmenter en milieu urbain la sécurité des déplacements des personnes les plus exposées (piétons, enfants, personnes âgées, cyclistes, handicapés) confrontées tous les jours à des risques d'accidents ;
- de conduire une action éducative et pédagogique vis à vis de l'ensemble des usagers de l'espace public et plus particulièrement en direction des enfants et des jeunes en organisant leur participation (animation, information, participation à des activités,...)
- d'établir des relations internationales notamment européennes avec les associations ou organismes poursuivant des buts similaires.

COLLECTIF LA FOURCHE PARIS



LA FOURCHE, CA BOUGE!

le samedi 21 novembre 1987

MANIFESTATION au carrefour La Fourche : arrivée de CORTEGES D'ENFANTS venant des écoles primaires Dautancourt et Lecomte,..... EN MUSIQUE ! SPECTACLE par le THEATRE DE L'OPPRIME (entrée gratuite) à 16 H salle 40 rue Pouchet

Vivre, en douceur, avec le trafic

Rendre les villes moins meurtrières : l'objectif de l'opération « Rue de l'Avenir ». Une quarantaine de villes y participent cette semaine en France avec distribution de brassards, campagne d'explication ou encore concours de dessins. A Vire, dans le Calvados, l'initiative a pris de l'ampleur : une avenue a été aménagée pour ralentir « en douceur » le trafic.

VIRE - Pelouse, fleurs, ar-bustes, l'avenue Georges-Pompidou a un petit air de fête. A l'entrée, un bois souhaite la bienvenue aux passants. La voie large et rapide qui traversait la ZAC pour rejoindre la zone industrielle est devenue, sur 250 mètres, une pimpante petite route de quartier résidentiel.

« Il y a des fleurs. C'est joli et les voitures ralentissent », résume cet écolier qui, avec ses camarades, est très fier d'avoir participé à l'opération Lancée par la Ligue contre la violence routière, la ville s'est pressée d'y collaborer. Les services techniques, aidés par des pépiniéristes de la région ont aménagé les espaces verts et les plantations. L'association du quartier, le centre culturel et la radio locale se

font proposer pour des animations. Les écoliers eux ont réfléchi à l'avenue et l'ont imaginée. Leurs dessins sont exposés au centre commercial du coin.

Résultat : l'opération de sensibilisation à l'insécurité routière a touché, non seulement les habitants du quartier, mais bon nombre de Virois du centre ville qui sont venus voir. Les avis sont unanimes : « Je me sens davantage en sécurité », explique cette mère de famille qui habite juste en face. « Je vais partir mes enfants à l'école avec moins d'anxiété. Cette avenue à traverser me faisait terriblement peur... »

Les responsables de l'opération se félicitent de cet accueil. « L'automobile doit

avoir sa place mais pas toute la place. Les quartiers retrouvent ainsi leur âge. Les rues redevennent des espaces d'échanges, de vie, et non d'insécurité. » Et le responsable de la ligue contre la violence routière d'insister sur le coût : « Il a suffi que la ville nous aide. Une rue ainsi aménagée ne revient pas plus cher qu'une rue classique. C'est avant tout une question de mentalité : il ne faut plus raisonner en termes de circulation, mais en termes de sécurité et de qualité de vie. »

A Vire, on ne parle plus de plan de circulation mais de fonctionnement urbain. L'urbanisme, c'est ça !

Jean-Michel HANSEN.

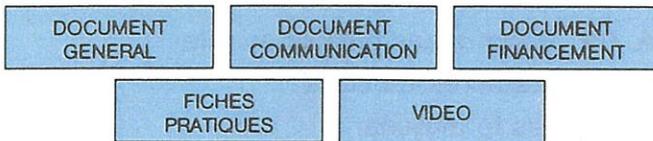
Ouest France - 20 novembre 87

Un kit « Organisation » L'outil idéal pour construire votre « Rue de l'Avenir »

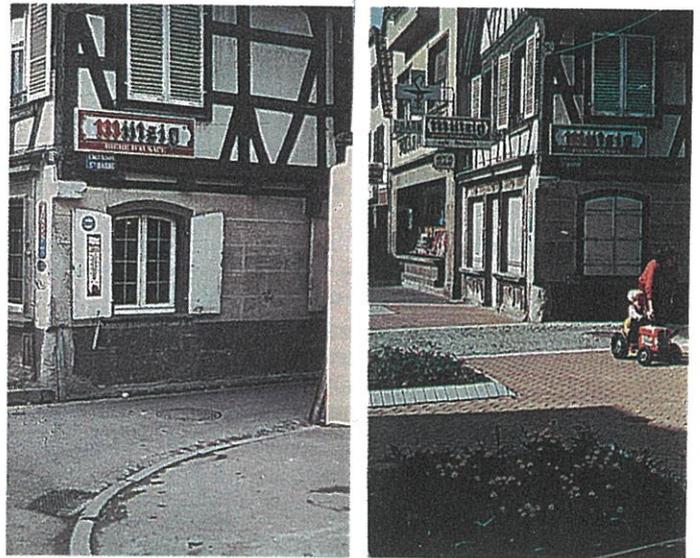
Le kit « Organisation donne des exemples précis d'opérations-type à monter ».

Comment planifier nos actions, réaliser un budget, trouver des financements ? Comment communiquer avec la presse ? Editer une affiche, un tract ? Le Kit répond à toutes ces questions. Il se présente sous la forme d'une malette contenant un dossier général conçu comme un guide pratique, et deux dossiers techniques (Réussir la communication - Trouver les financements). Il contient également un dossier décrivant sous forme de fiches pratiques les opérations-type à réaliser. Il contient enfin, une cassette vidéo présentant les principales réalisations « Rue de l'Avenir » en 1987.

Contenu du Kit « Organisation »



Pour se procurer le Kit, contactez :
Ligue Contre la Violence Routière
5, impasse du Bon Secours
75011 Paris - Tél. : 43.48.96.09



« Ville plus sûre » - C.E.T.U.R.

Bon de Commande

Nom :
Organisme :
Adresse :

Tél. :

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Kit Organisation « Rue de l'Avenir » au prix de (l'unité) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 300 F jusqu'au 30/10 | <input type="checkbox"/> 250 F pour les associations |
| <input type="checkbox"/> 350 F à partir du 30/10 | <input type="checkbox"/> 300 F pour les associations |

• Chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Contre la Violence Routière et à adresser à LCVR, 5, impasse du Bon Secours - 75011 PARIS

Une facture me sera adressée lors de l'envoi du Kit

PROGRAMME DE FORMATION

Samedi 22 octobre 1988

- Animer une opération de sensibilisation sur le thème du partage de la rue à partir du kit organisation « Rue de l'Avenir ».

D. MOREAU « Rue de l'Avenir ».

Samedi 28 janvier 1989

- Vitesse en ville et sécurité des déplacements.

Matin :

« Vitesse en ville et sécurité routière ».

Yvon CHICH, Directeur de Recherche à l'INRETS.

Après-midi :

a) « La modération de la circulation en France ».

Marie PREMARTIN, CETUR.

b) « La modération de la circulation en Europe ».

Francine LOISEAU, journaliste.

Samedi 18 mars 1989

- Espace public : quel enjeux ?

Matin :

« Espace public et vie collective ».

Marie REDOR, STU.

Après-midi :

« Espace public et jeunesse ».

Sabine CHARDONNET, Professeur à l'Ecole d'Architecture de Rouen.

Samedi 20 mai 1989

- Changer la ville

Matin :

« Des associations pour changer la ville ».

D. MOREAU, « Rue de l'Avenir ».

Après-midi :

« Environnement urbain et sécurité routière, le rôle des élus ».

A. FAURE, Urbaniste.

La Rue... on partage !

Bulletin de l'Association « Rue de l'Avenir »

3, rue Coq-Héron 75001 PARIS.

Tél. : (provisoire) 42.97.40.03.

Contact. Michel MOUTHUY



DEUX PROJETS POUR 1989

Fête des places

Aujourd'hui, qu'il s'agisse des grands ensembles ou des centres urbains, les places, éléments essentiels de l'espace public, sont au cœur de débats dont l'enjeu concret est une certaine idée de la vie en ville, de la ville.

La commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française nous paraît un moment opportun pour redécouvrir une culture oubliée, celle d'une urbanité fondatrice au quotidien de notre démocratie.

Pour vous aider à organiser une opération « Fête des places » l'association « Rue de l'Avenir » va réaliser un dossier. Répertoire d'animations, ce dossier est destiné à être adapté par les acteurs locaux intéressés. Il comprendra notamment des fiches techniques (places en friches, Histoire d'une place, Places de nuit, Places libres, Places jumelées, Places et marchés, Places et monuments, Places et usagers). Ce dossier veut déclencher idées et initiatives. Il sera disponible auprès de l'Association si une réponse positive est apportée aux demandes de subventions sollicitées.

Rencontre internationale

« Espace public et nouvelles solidarités »

L'environnement culturel et les contraintes d'ordre politique et économique nécessitent qu'une réflexion s'engage aujourd'hui sur le rôle que peuvent jouer les espaces publics pour favoriser demain une plus grande cohésion sociale des habitants et assurer la sécurité des citoyens dans un cadre de vie plus agréable. C'est l'objectif que s'assigne la Rencontre Internationale qui (organisée par la Fondation de France avec la collaboration de la « Rue de l'Avenir » et le concours du Ministre de l'Équipement et du Logement et de la Caisse des Dépôts et des Consignations) est actuellement à l'étude à l'association.

Disponible :

les fiches Ressources

R.A. 01. Animer une « Rue de l'avenir »

R.A. 02. Vitesse et sécurité routière

R.A. 03. Espace public et vie collective

R.A. 04. Espace public et jeunesse

R.A. 05. La modération de la circulation en France

R.A. 06. La modération de la circulation en Europe

R.A. 07. Des associations pour changer la ville

R.A. 08. Environnement urbain et sécurité routière
Le rôle des élus

R.A. 09. Sécurité des enfants en ville

R.A. 10. Les adresses utiles

R.A. 11. Les formations

Ce numéro a été publié grâce au soutien de la DIRECTION DE LA CIRCULATION ET DE LA SECURITE ROUTIERE et de la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Bulletin d'adhésion*

Nom : Prénom :

Administration :

Association :

Municipalité : Organisme :

Adresse :

J'adhère à titre personnel à l'Association « Rue de l'Avenir » et vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation 1988.

Mon administration, mon association, ma municipalité, mon organisme adhère à l'Association « Rue de l'Avenir » et vous adresse ci-joint le montant de sa cotisation 1988.

* Cotisation 1988 : ordinaire : 100,00 F - Soutien : 250,00 F